

DIRECTIONS RÉGIONALES, FILIALES ET SUCCURSALES PEUGEOT :

ANGERS - Filiale	9, rue Thiers.
ANGOULÊME - Filiale	Place du Champ-de-Mars.
ANNECY - Vente directe	11, rue de la Préfecture.
BESANÇON - Filiale	6, rue Granvelle.
BEZIERS - D. R.	63, boul. Frédéric-Mistral.
BORDEAUX - Filiale	5, rue Fondaudège.
CAEN - Succursale	28, rue du 11-Novembre.
CHAMBERY - Vente directe	15, Quai de la Rize.
CHATEAURoux - Filiale	38, rue Victor-Hugo.
CHERBOURG - Succursale	5, avenue Carnot.
DIJON - Filiale	28, place Darcy.
GRENOBLE - D. R.	4, avenue Alsace-Lorraine.
LA GARENNE - Succursale	9, boulevard National.
LILLE - Filiale	7, 9, 11, rue Faidherbe.
LIMOGES - D. R.	3, rue Jean-Jaurès.
LYON - Filiale	141, rue de Vendôme.
MARSEILLE - Filiale	141, avenue du Prado.
MONTBELIARD - D. R. et Succursale	Avenue des Alliés.
NANCY - Filiale	6, rue Claude-Charles.
NANTES - Filiale	5, quai de l'Île-Gloriette.
NANTES - D. R.	5, quai de l'Île-Gloriette.
NICE - Succursale	17, rue de Rivoli.
NIMES - Filiale	6, et 8, rue de la République.
ORLÉANS - D. R.	49, rue Saint-Marc.
PAU - D. R.	Avenue Ridgway.
REIMS - Filiale	42, rue Buirette.
ROUEN - Filiale	116, avenue du Mont-Riboudet.
TOULOUSE - Filiale	4 bis, boulevard Carnot.
TOURS - Filiale	15, boulevard Béranger.
VICHY - D. R.	5, rue de Flandre.

ALGER, 19-21, boul. Baudin.

TUNIS, 93, rue de Portugal.

EXPOSITION DANS LA RÉGION PARISIENNE

88, quai de Passy (16°).
1, place de l'Opéra (1°).
15, rue du Louvre (2°).
33, boul. Saint-Martin (3°).
131, boul. Saint-Germain (6°).
35, rue Malar (7°).
145, rue de l'Université (7°).
30, et 63 av. d. Champs-Élysées (8°).
7, rue Rochechouart (9°).
182, rue Lafayette (10°).
39, boulevard Richard-Lenoir (11°).
74, boul. Beaumarchais (11°).
181, boulevard Voltaire (11°).
29, boulevard Diderot (12°).
98, avenue d'Orléans (14°).
45, rue Lecourbe (15°).

71, av. de la Grande-Armée (16°).
127, avenue de Versailles (16°).
196, av. de Versailles (16°).
19, rue de Passy (16°).
6-8, rue Pergolèse (16°).
7, rue du Ranelagh (16°).
12, rue des Sablons (16°).
24, boul. Gouvion-Saint-Cyr (17°).
136, boul. Malesherbes (17°).
10 bis, av. de la Grande-Armée (17°).
54, avenue Jean-Jaurès (19°).
196, av. de la Porte-de-Vincennes (20°).
130 et 156, boul. Jean-Jaurès, Clichy.
73, av. Aristide-Briand, Montrouge.
12, rue du Petit-Parc, Vincennes.
121, rue du Château, Boulogne-sur-Seine.

CENTRE DE LIVRAISON (Région Parisienne)

9, Boul. National - LA GARENNE — Téléphone : Charlebourg 28-10

MAGASIN CENTRAL & DIRECTION des PIÈCES DÉTACHÉES
102 à 106, Rue Danton — LEVALLOIS-PERRET
CARNOT 95-23

ATELIERS CENTRAUX DE RÉPARATIONS

100, Quai de Passy, PARIS (16°)

D. C.

Berger-Loyrault Nancy. — 37.

R. C. Seine 78412

TARIF G

Société Anonyme des Automobiles

Peugeot

au Capital de 220 Millions de Francs

Rég. Social : 68 à 104, Quai de Passy - Paris (16°)

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION COMMERCIALE

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

29, RUE DE BERRI - PARIS (8°)

104, Balzac : 28-30 — Adresse Télég. : PEUGEOBERI-PARIS

SERVICE VENTE RÉGION PARISIENNE

HALL D'EXPOSITION

SERVICE EXPORTATION

SERVICE PUBLICITÉ

ATELIERS CENTRAUX DE RÉPARATIONS

68 à 104, QUAI DE PASSY - PARIS (16°)

Tél. Autom. 82-00 à 82-09 — Adresse télég. : PEUGEOPACY-PARIS

Tarif au 12 Juin 1937

MODÈLES
TOURISME

201 M

302 - 402



VÉHICULES
UTILITAIRES

400/500 kgs

800 kgs.

1.200 kgs.

VOITURES DE TOURISME ET VOITURES MIXTES

(taxe de 6 % incluse)

Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusivement de glaces "Sécurité"

Châssis 201 M.		Prix	Symboles
Bloctube. Roues AV ind. Amortisseurs huile double effet Moteur self-amorti Boîte vit. silencieuse avec synchromesh Puissance 8/35 CV Pneus superc. 140 X 40	Cond. int. luxe, 6 glaces, 4 p., 4 pl.	18.250	A 6
	Cond. int. gd luxe 6 gl., 4 p., 4 pl.	19.200	A 6 Y
	Cond. int. comm., 6 glaces, 4 portes.	20.900	A 6 M
	Cabriolet décapot., 2 places . . .	20.900	A 6 D
Châssis 302.			
Bloctube surbaissé Roues AV indépend. Moteur à culbuteurs Puissance 10/46 CV Amortisseurs huile double effet Boîte vit. silencieuse avec synchromesh Carrosseries entièrement métalliques type Fuseau-Sochaux Pneus superconfort 140 X 40.	Conduite int. luxe, 4 portes, 5 places	21.500	N 3
	Conduite int. gd luxe, 4 portes 5 pl.	22.500	N 3 Y
	Supplément pour toit ouvrant.	400	
	Cabriolet luxe décapotable. 4 pl.	26.800	D 3
Châssis 402.			
Bloctube surbaissé Roues AV indépend. Moteur à culbuteurs Puissance 12/55 GV Amortisseurs huile double effet, Boîte vit. silencieuse avec synchromesh. Carrosseries entièrement métalliques type Fuseau-Sochaux. Pneus superconfort 150 X 40	Cond. int. gd luxe, 6 pl., 4 portes.	26.900	N 4 Y
	Supplément pour toit ouvrant	400	
	Cond. int. limous., 7/8 pl., 4 port., (ch. long) pneus 160 X 40. . . .	28.600	F 4
	Cabriolet "électrique", 3/4 places .	36.000	E 4
	Roadster, 2/3 pl. et spider . . .	30.900	R 4
	Cabriolet découvrable, 6 places. .	36.900	E 4 Y
	Cond. int. commerciale, 6 pl., 4 p. pneus 160 X 40	27.300	C 4
	SUPPLÉMENTS :		
	Boîte vitesses magnétique Peugeot-licence Cotal, 4 vitesses	2.500	
	Poste T. S. F.	1.200	

VÉHICULES UTILITAIRES

(taxe 6% incluse)

Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusivement de glaces "Sécurité"

Châssis 201 M. charge utile 4/500 kgs		Prix	Symboles
Bloctube. Roues AV ind. Puissance 8/35 CV boîte vit. silencieuse avec synchromesh Pneus confort 12 x 45 AV et 13 x 45 AR et r. de s.	Fourgon rapide	19.900	U 6 L
Châssis S. K. 2. charge utile 800 kgs			
Bloctube. Roues AV ind. Puissance 8/35 CV boîte vit. silencieuse avec synchromesh Pneus confort 12 x 45 AV et 14 x 45 AR et r. de s.	Châssis nu équipé avec ailes AV .	18.200	S K 2
	Châssis équipé avec cabine. . .	20.400	S A C
	Camionnette, ballon amovible. . .	23.000	S A B
	Fourgon de livraison.	23.500	S A L
	Ambulance 1 ou 2 brancards (suivant devis).		
Châssis M. K. 4. charge utile 1.200 kgs			
Bloctube. Roues AV ind. Moteur à culbuteurs Puissance 12/55 CV. boîte de vitesses silencieuse avec synchromesh Monte 14x45 AV. de pneus 16x45 AR. (5 trous) et secours Monté de pneus pour châssis avec roues AR jumelées 7 pneus de 14 X 50 (6 tr.)	Châssis nu équipé	21.000	M K 4
	Châssis équipé avec cabine . . .	24.000	U 4 C
	Fourgon de livraison.	27.500	U 4 L
	SUPPLÉMENT		
	Roues arrière jumelées	700	
	Plateau à ridelles ou brasseur, maraîchère, laitière, tapissière, car, omnibus etc... (suivant devis).		

TARIF GÉNÉRAL DE VENTE PAR PAIEMENTS ÉCHELONNÉS (Barème D)

TYPE	PRIX DU TARIF		3 Mensualités		6 Mensualités		9 Mensualités		12 Mensualités		15 Mensualités		18 Mensualités		24 Mensualités		
			Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	
Versement à la commande de 2.000 fr.																	
TYPE 201 M																	
Conduite intérieure luxe, 6 places, 4 portes .	18.250		2.910	4.500	3.265	2.250	3.615	1.500	3.975	1.125	4.325	900	4.615	750	6.416	500	
Conduite int. grand luxe, 6 places, 4 portes	19.200		3.365	4.667	3.735	2.334	4.100	1.556	4.470	1.167	4.835	934	5.135	778	5.400	600	
Conduite intérieure commerciale	20.900		3.580	5.167	3.990	2.584	4.395	1.723	4.805	1.292	5.210	1.034	5.540	862	7.100	600	
Cabriolet décapotable	20.900		3.580	5.167	3.990	2.584	4.395	1.723	4.805	1.292	5.210	1.034	5.540	862	7.100	600	
TYPE 302																	
Conduite intérieure luxe	21.500		3.685	5.334	4.110	2.667	4.525	1.778	4.950	1.334	5.365	1.067	5.710	889	7.700	600	
Conduite intérieure grand luxe	22.500		4.190	5.500	4.630	2.750	5.060	1.834	5.495	1.375	5.925	1.100	6.280	917	6.732	700	
Cabriolet luxe décapotable	26.800		5.030	6.667	5.560	3.334	6.080	2.223	6.610	1.667	7.130	1.334	7.560	1.112	9.066	800	
TYPE 402																	
Conduite intér. grand luxe, 6 places, 4 portes	26.900		5.130	6.667	5.660	3.334	6.180	2.223	6.710	1.667	7.230	1.334	7.660	1.112	9.166	800	
Conduite intér. limousine, 7/8 places, 4 portes	28.600		5.840	7.000	6.400	3.500	6.945	2.334	7.500	1.750	8.045	1.400	8.500	1.167	10.866	800	
Cabriolet "électrique", 3/4 places	36.000		7.310	9.000	8.025	4.500	8.730	3.000	9.445	2.250	10.145	1.800	10.725	1.500	14.332	1.000	
Roadster 2/3 places et spider	30.900		6.165	7.667	6.775	3.834	7.370	2.556	7.980	1.917	8.580	1.534	9.075	1.278	11.200	900	
Cabriolet découvrable, 6 places	36.900		7.715	9.167	8.445	4.584	9.160	3.056	9.890	2.292	10.605	1.834	11.195	1.528	15.232	1.000	
Conduite intérieure commerciale	27.300		5.530	6.667	6.068	3.334	6.580	2.223	7.110	1.667	7.630	1.334	8.060	1.112	9.566	800	
VÉHICULES UTILITAIRES																	
201 M Fourgon rapide 19.900																	
3.570 4.834 3.955 2.417 4.330 1.612 4.715 1.209 5.090 967 5.405 806 6.100 600																	
S K 2	{	Châssis nu équipé	18.200	2.860	4.500	3.215	2.250	3.565	1.500	3.925	1.125	4.275	900	4.565	750	6.366	500
		Châssis avec cabine	20.400	3.575	5.000	3.970	2.500	4.360	1.667	4.760	1.250	5.150	1.000	5.470	834	6.600	600
		Camionnette, ballon amovible	23.000	4.200	5.667	4.650	2.834	5.090	1.889	5.540	1.417	5.985	1.134	6.350	945	7.233	700
		Fourgon de livraison	23.500	4.205	5.834	4.665	2.917	5.120	1.945	5.585	1.459	6.040	1.167	6.415	973	7.733	700
M K 4	{	Châssis nu équipé	21.000	3.680	5.167	4.090	2.584	4.495	1.723	4.905	1.292	5.310	1.034	5.640	862	7.200	600
		Châssis équipé avec cabine	24.000	4.210	6.000	4.685	3.000	5.155	2.000	5.630	1.500	6.100	1.200	6.485	1.000	8.233	700
		Fourgon de livraison	27.500	5.235	6.834	5.780	3.417	6.310	2.278	6.855	1.709	7.390	1.367	7.830	1.139	9.766	800

TARIF VALABLE AU TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DE FRANCE DE 4 %
En cas de modification de ce taux, consulter le barème général "DIFFUSION"

N. B. - Toute demande d'ouverture de crédit donne lieu aux frais suivants : Affaire acceptée : 50 fr. — Affaire refusée : 75 fr. — Affaire acceptée mais annulée ultérieurement : 125 fr.

(DIFFUSION INDUSTRIELLE NATIONALE : 79, Avenue des Champs-Élysées. PARIS — Téléphone 16-70)

"VOIR AU DOS LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE"

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour faciliter les opérations administratives de la livraison, nous demandons instamment à nos clients de ne pas prendre livraison eux-mêmes à nos Entrepôts des véhicules commandés par eux, mais d'en laisser le soin à celui de nos concessionnaires ou agents auquel ils ont passé commande.

1° Nos tarifs, catalogues et notices ne peuvent être considérés comme une offre ferme des modèles qu'ils décrivent et les commandes ne nous encahent qu'après ratification de notre part; elles ne prennent date, pour la livraison, qu'après versement de l'acompte spécifié au bon de commande. Ce versement ne comporte nullement, pour l'acheteur, la faculté de se dédire de sa commande moyennant l'abandon de son acompte qui, en cas d'annulation de l'ordre, nous reste acquis à titre d'indemnité, sous réserve de tous nos droits, à moins que l'acheteur ne se trouve dans un des cas ci-dessous visés (majoration de plus de 15 %, retard de plus de trois mois sur le délai indiqué à la commande). Le paiement du solde doit être effectué avant la livraison ou l'expédition de l'usine. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur, qui traite avec notre concessionnaire ou avec nous, et ne peut être cédé sans notre accord. Nos concessionnaires, n'étant pas nos mandataires, sont seuls responsables vis-à-vis de leurs clients, de tous engagements pris par eux. Les engagements pris par nos voyageurs et vendeurs ne sont valables qu'autant qu'ils ont été ratifiés par nous. Il leur est interdit d'apporter un changement quelconque à nos conditions de vente.

2° Étant donné l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons au sujet du prix des matières premières et de la main-d'œuvre et les fluctuations qui peuvent se produire entre la passation de l'ordre et son exécution, les prix figurant sur nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, le prix appliqué étant celui en vigueur au jour de la livraison. L'acheteur bénéficie de la baisse ou subit la hausse. Dans le cas où la dernière excéderait 15 % du prix en vigueur au jour de la commande, il pourrait annuler son ordre, au plus tard le lendemain du jour de la réception de l'avis de mise à sa disposition du véhicule, et l'acompte versé lui serait remboursé sans intérêt.

D'autre part, le bénéfice de la baisse n'est pas applicable dans le cas de vente avec reprise prévu au § 4 ci-après.

3° En raison de la variété des circonstances qui peuvent influer sur la production, la date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif, étant entendu que nous ferons toujours notre possible pour livrer à cette date, mais que nous nous réservons à partir de ladite date, une marge de trois mois. Ces trois mois écoulés, le client qui n'aura pas en livraison, pourra nous mettre en demeure de livrer et, quinze jours seulement après cette mise en demeure, demander la résiliation de sa commande. La résiliation entraînera simplement pour nous l'obligation de restituer l'acompte versé, sans intérêt ni indemnité. Si l'exécution est demandée, il ne sera pas dû d'intérêts moratoires.

Toutefois, si dans ce délai de trois mois, une voiture du type demandé, mais dont la peinture ou la garniture intérieure ne seraient pas celles stipulées à la commande, est offerte à l'acheteur, celui-ci ne pourra pas se prévaloir du droit de résiliation ci-dessus. Enfin, ce délai pourrait être prorogé d'une durée égale en cas de force majeure (grèves, incendies, inondations, etc.).

4° Lorsque le bon de commande stipule la reprise d'une voiture d'occasion, cette reprise est subordonnée à la livraison d'une voiture neuve. Par suite, il est formellement convenu que dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, la résiliation est acceptée par le vendeur, elle annule de plein droit l'obligation pour celui-ci d'effectuer la reprise, celle-ci n'étant, en définitive, qu'un paiement partiel en nature de la voiture neuve. Dans le cas de résiliation ci-dessus prévu, le concessionnaire ou l'agent, si la voiture d'occasion est alors en sa possession, devra la rendre à l'acheteur sans que ce dernier puisse lui réclamer des dommages-intérêts pour usage du véhicule, privation ou toute autre cause; si, au moment de la résiliation, la voiture de reprise avait été vendue par le concessionnaire ou l'agent, ce dernier sera seulement tenu de rembourser le prix justifié sur facture auquel il l'aurait revendue, sous déduction d'une commission de 5 % et du montant des impôts et frais afférents à la revente du véhicule d'occasion.

5° Tout acheteur prévenu de l'achèvement de son châssis ou de sa voiture, doit régler le solde du prix et prendre livraison du véhicule dans les cinq jours; passé ce délai, il lui sera compté 15 francs par jour pour frais de garage. Nous nous réservons, en outre, le droit soit de disposer de la voiture en faveur d'un autre client et d'en reporter la livraison à une date ultérieure, soit d'annuler la commande sous réserve de tous nos droits, auquel cas l'acompte versé nous restera acquis à titre de dommages-intérêts, sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qui pourraient être dus.

Notre responsabilité se trouve dégagée par la prise en charge des véhicules, ou par l'ordre d'expédition.

6° Nous nous réservons la faculté d'apporter à nos modèles de châssis et de carrosseries toutes modifications, suppressions et améliorations que nous jugerions désirables, sous obligation pour nous d'apporter ces modifications aux véhicules des mêmes modèles précédemment livrés.

7° Nos véhicules sont garantis pendant six mois, à dater du jour de la délivrance des procès-verbaux des Mines par nous, contre tout vice de construction ou défaut de matière, mais nous ne répondons pas d'une avarie résultant d'une négligence, d'une mauvaise utilisation de la voiture, d'une surcharge même passagère, ou de l'inexpérience du conducteur. La garantie se borne à l'échange pur et simple de la pièce reconnue défectueuse par nous ou à sa remise en état, à notre convenance, les pièces étant livrées dans nos Usines, sans que nous ayons à participer en aucune manière aux frais de main-d'œuvre occasionnés par le démontage et le remontage, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation du véhicule. Nous déclinons formellement toute responsabilité, quelle qu'elle soit, à raison des vices ou défauts pouvant exister dans les articles fabriqués par nous, notamment à raison des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient, ou lorsqu'une de nos voitures aura été transformée, modifiée ou réparée en dehors de nos ateliers. Les échantons ou les remises en état de pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. La garantie ne s'étend ni aux organes de nos voitures qui portent la marque de nos fournisseurs, ni aux accessoires, ni aux pneumatiques.

8° Nos prix s'entendent nets pour châssis ou voitures, non emballés, pris à nos Usines; nous nous réservons de réclamer des dommages-intérêts à toute personne qui vendrait ou offrirait des véhicules neufs de notre marque à des prix autres que ceux portés sur le catalogue, en raison du préjudice que ce fait peut nous causer. En outre, tout véhicule vendu, soit au comptant, soit à crédit, au-dessous du prix porté au tarif en cours, qu'il s'agisse d'un rabais quelconque en nature ou en espèces, ne pourra, en aucun cas, bénéficier de la garantie prévue à l'article 7 ci-dessus.

9° Nos concessionnaires et nos clients s'interdisent, en acceptant nos conditions générales de vente, de faire figurer directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'agents, de sous-agents ou de carrossiers, les véhicules de notre marque dans les Expositions, Courses ou Concours, sans autorisation spéciale de notre part. Ils s'interdisent également de faire toute publicité quelconque concernant les raids, records ou performances ayant pour but de mettre en relief la vitesse, la consommation ou les qualités de nos véhicules.

10° En cas de vente de châssis nus, nous engageons nos clients, nos concessionnaires et agents et les carrossiers qui établissent des caisses pour ces châssis, à bien consulter nos schémas et les instructions relatives au montage des carrosseries et à s'assurer qu'ils ont bien le schéma qui se réfère au numéro du châssis qui leur est vendu. Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvaise application.

11° En cas de contestation quelconque relative à l'exécution de la vente, ou à l'application de la garantie des voitures, les Tribunaux de la Seine seront seuls compétents, de convention expresse, même en cas de demande incidente, de demande en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du contrat civil ou commercial ou d'une action fondée sur un quasi-délit par application des articles 1382 et suivants du Code civil. Les divers modes d'expédition ou de paiement, nos dispositions, acceptations de règlements ou expéditions contre remboursement, ainsi que le lieu de livraison, ne peuvent opérer ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. Toutefois, la faculté est réservée à nos concessionnaires et agents d'assigner leurs clients devant les Tribunaux dont dépend le siège social du concessionnaire ou de l'agent. Dans le cas où cette dernière faculté serait exercée, le client ne pourra engager aucune demande, même par voie de demande reconventionnelle, ailleurs que devant les Tribunaux compétents de la Seine.